



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1027 8116 1000 0202 1820 985

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du vendredi 9 octobre 2020 à 13h30

- Présent(e)s (8) :** NIVELON Gérald, Président
BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
MESTRE Philippe, PERCHET Angélique, SERRE Jean-Paul
TSVETKOVA Sirma
- Excusé(e)s (2) :** FILLEUX Jo, REGENT Carine
- Invités (2) :** BLATRIE Olivier, Président de la Ligue, MULAS-DUFFOUX Janine,
Secrétaire Générale de la Ligue



1. Passage de Clermont Auvergne Métropole en Zone d'Alerte Renforcée

✓ Éléments de contexte

Annonce par le Ministre de la Santé et des Solidarités du passage de la métropole de Clermont-Ferrand en Zone d'Alerte Renforcée à compter du samedi 10 octobre. Au moment de la tenue du Bureau Directeur, nous restons en attente de l'arrêté de la Préfecture du Puy-de-Dôme concernant la mise en œuvre de cette annonce du Gouvernement.

Sur la base des éléments connus, il est vraisemblable que le passage en Zone d'Alerte Renforcée provoque l'application des mesures suivantes :

- Sport associatif en espaces clos et couverts (ERP de type X) (Entraînement/compétitions) : Autorisé pour les pratiquants mineurs uniquement
- Périmètre concerné : les 21 communes de Clermont Auvergne Métropole : AUBIÈRE, AULNAT, BLANZAT, BEAUMONT, CLERMONT-FERRAND, COURNON D'AUVERGNE, CHAMALIÈRES, CEBAZAT, CHÂTEAUGAY, CEYRAT, DURTOL, GERZAT, LE CENDRE, LEMPDES, NOHANENT, ORCINES, PONT-DU-CHÂTEAU, PÉRIGNAT-LÈS-SARLIÈVE, ROYAT, ROMAGNAT, SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE

Le Bureau Directeur prend position sur la base des éléments évoqués ci-dessus avec application dès le samedi 10 octobre.

Le Bureau Directeur espère une reprise normale de nos activités après les 15 jours d'application des mesures gouvernementales. Le Bureau Directeur statuera à l'issue du prochain point de situation du Ministère et des consignes de la Préfecture du Puy-de-Dôme en conséquence.

✓ Compétitions concernées

Les compétitions concernées pour le Comité Départemental sont :

- 5x5 : PRF, DF2, PRM, DM2, DM3, Championnat Entreprises, Challenge Loisirs
- 3x3 : Toutes rencontres catégories Seniors (Championnat de clubs et Super League)



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web

✓ **Décisions du Bureau Directeur**

○ **Journée prévue le 10 et 11 octobre 2020**

Toutes les rencontres prévues dans les équipements sportifs situées sur les communes de la métropole sont remises au 24.25 octobre 2020.

Les situation particulières des équipes ayant déjà une rencontre programmée à cette date seront gérées au cas par cas par la Commission des Compétitions

○ **Journée prévue le 17 et 18 octobre 2020**

Toutes les rencontres prévues dans les équipements sportifs situées sur les communes de la métropole contre une équipe d'un club « hors métropole » :

Rencontre inversée. Programmation par le club nouvellement recevant.

Toutes les rencontres prévues dans les équipements sportifs situées sur les communes de la métropole contre une équipe d'un club de la métropole

Rencontre remise au 31 octobre et 1^{er} novembre si les équipes sont déjà concernées par un report de la journée du 10.11 octobre.

Les clubs concernés seront toutefois invités à reprogrammer les rencontres en semaine dès que la situation sanitaire permettra un nouvel accès aux équipements sportifs.

Les situation particulières des équipes ayant déjà une rencontre programmée à cette date seront gérées au cas par cas par la Commission des Compétitions

Concernant l'ensemble de la situation, la Commission des Compétitions veillera à garantir avant toute chose les précautions nécessaires pour protéger la santé des licenciés en essayant également de maintenir une offre de pratique compétitive pour toutes celles et ceux qui le peuvent et qui le souhaitent.

2. Ré aménagement des compétitions départementales

Conformément aux directives fédérales transmises par le Président SIUTAT lors de la réunion des Ligues et des Comités du 29 septembre, nous allons étudier rapidement un aménagement de nos compétitions Seniors si la situation devait perdurer. Les propositions seront formulées au Comité Directeur du 26 octobre prochain.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIÈRE Julien
Secrétaire Général